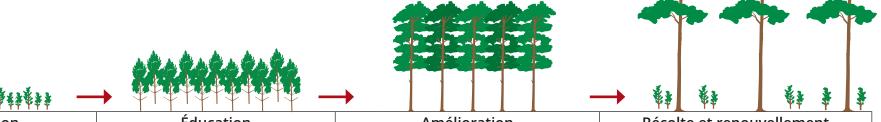
Itinéraires techniques de

Pinus halepensis









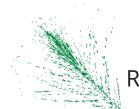
	*}	→ ************* -	→ -	→ ¼ ¼ ¼ ¾ ¾	
	Installation	Éducation	Amélioration	Récolte et renouvellement	
Objectifs	Période d'installation : favoriser le dévelop- pement des semis et plants des essences objectifs.	Obtenir 1 300 à 1 800 pins/ha bien répartis et dégagés de la végétation concurrente.	Maintenir une croissance soutenue des arbres dominants les mieux conformés et adaptés au milieu, tout en améliorant la qualité sanitaire du peuplement.	une utilisation en bois d'œuvre.	
valeurs	Densité très variable à ce stade, pouvant être très élevée. 15	Hauteur moyenne comprise ans entre 3 et 12 m. 30-50	Densité comprise entre 300 et 800 tiges/ha. Diamètre supérieur à 12 cm. Surface terrière comprise 85- entre 20 et 35 m²/ha.	Diamètre 95 ans supérieur à 35 cm.	
Enjeux	La présence de chêne kermès, romarin, laurier, thym, denses peut être bloquante pour la régénération. Des trouées de faible surface peuvent jouer un rôle environnemental en tant que milieux ou-	Intervenir dès que possible dans cette phase de forte croissance pour permettre aux jeunes arbres de croitre en diamètre est essentiel pour produire du bois de qualité	Favoriser le mélange d'essences. Dans le cas où un débroussaillement est pratiqué, préserver des éléments de la strate arbustive (genévriers, arbousiers). Conserver les arbres habitats et les arbres remarquables. Revenus possibles à ce stade, débouchés bois énergie et bois d'industrie, voire bois d'œuvre palettes.	sous-étage et l'on pourra choisir de s'orienter vers un mélange d'essences. Le cas échéant : préserver les chênes lors de l'exploitation et recéper les éventuels chênes cassés. Valorisation possible des bois bien	



verts associés à la forêt.



Pratiquer une sylviculture dynamique du Pin d'Alep tout en contrôlant le sous-étage permet de limiter les continuités horizontales et verticales, dans une logique de diminution du risque incendie.











tanée, souvent sous forme de peu-

plement très dense, après incendie

ou sur ancien terrain agricole. Dans

ce dernier cas, la présence de « res-

tangues* » pourra rendre plus com-

plexe le recours à la mécanisation.

⇒ Régénération acquise si au moins

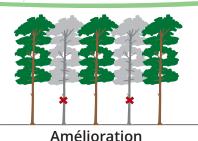
1 300 tiges/ha bien réparties sur la

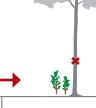
parcelle. Si plantation: 1 300 tiges/ha

⇒ Réaliser des dégagements réguliers si

présence de végétation concurrente.









<u> </u>	_
Installation	Ī

	⇒ Option A « optimale » : ouverture de cloi-
	sonnements sylvicoles et dépressage.
⇒ Essence pionnière, installation spon-	, , , , ,

- Densité supérieure à 5 000 tiges/ha : intervenir dès que la hauteur atteint 3 m permet le recours à des moyens mécaniques moins coûteux et évite de déstabiliser le peuplement.

Éducation

- Densité inférieure à 5 000 tiges/ha : intervention possible jusqu'à 6 m de hauteur. Si le peuplement est hétérogène, réserver le dépressage aux zones denses.
- Option B « investissement réduit » : dès que les arbres sont commercialisables, ouvrir les cloisonnements d'exploitation. Idéalement, procéder à un dépressage tardif (prélèvement de 35 % du volume maximum).

Lors des éclaircies, favoriser les tiges ayant un potentiel de production de bois d'œuvre en interve-

nant dans l'étage dominant.

⇒ Option A

- Première éclaircie : prélever jusqu'à 50 % du nombre de tiges pour 35 à 45 % du volume (cloisonnements d'exploitation compris). Pratiquer idéalement un élagage (1/3 du houppier vivant).
- Réaliser les 2 à 3 éclaircies suivantes en prélevant au maximum 50 % du nombre de tiges pour 30 à 40 % du volume, pour s'approcher d'une densité de 400 tiges/ha à 85 ans.
- ⇒ **Dans l'option B** ces opérations doivent être plus rapprochées et prélever un volume moindre.

Si la hauteur moyenne est supérieure à 12 m, amorcer les éclaircies cloisonnées, même en l'absence d'intervention préalable.

Récolte

Amorcer cette phase quand la densité est comprise entre 150 et 400 tiges/ha.

- ⇒ Coupe d'ensemencement : ramener la densité entre 50 et 150 tiges/ha pour des arbres de 40 cm de diamètre, soit une surface terrière comprise entre 7 et 15 m²/ha: les semenciers doivent être bien répartis, bien conformés et vigoureux.
- ⇒ Pratiguer un crochetage à l'issue de la coupe d'ensemencement favorise l'apparition des semis.
- ⇒ Coupe définitive environ 15 ans après la coupe d'ensemencement quand la régénération est acquise et le diamètre d'exploitabilité atteint.
- ⇒ Pour un peuplement de plus de 85 ans dans lequel aucune intervention n'a été pratiquée, même si le diamètre moyen est inférieur à 35 cm, il est possible de procéder par éclaircies progressives, pour favoriser l'installation de feuillus, ou de pratiquer une coupe d'ensemencement.

valeurs

Gestion recommandée

Densité très variable à ce stade. pouvant être très élevée. 15 ans Densité objectif à l'issue de la phase : 1 300 à 1 800 tiges/ha.

35-50 ans

Rotation des éclaircies : 12 à 20 ans.

Le diamètre d'exploitabilité minimal pour des bois de qualité bois d'œuvre est de 35 cm.

85-95 ans

particulières **Attentions**



minimum.

Un travail superficiel du sol et un apport de lumière latérale diffuse (en bordure des cloisonnements notamment) favorisent la régénération.



En option B, on peut compléter les cloisonnements par d'autres interventions mécanisées (ouverture d'encoches obliques le long des cloisonnements). Ce compromis réduit l'investissement en phase d'éducation.



Pour un peuplement atteignant 15 m sans gestion préalable, ouvrir les cloisonnements et rapprocher les éclaircies (maximum 30 % du volume pour ne pas le déstabiliser).



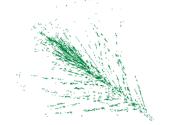
Coupe définitive : veiller à son intégration paysagère, préserver les semis lors de l'exploitation.

Préserver les semis lors de la coupe définitive.

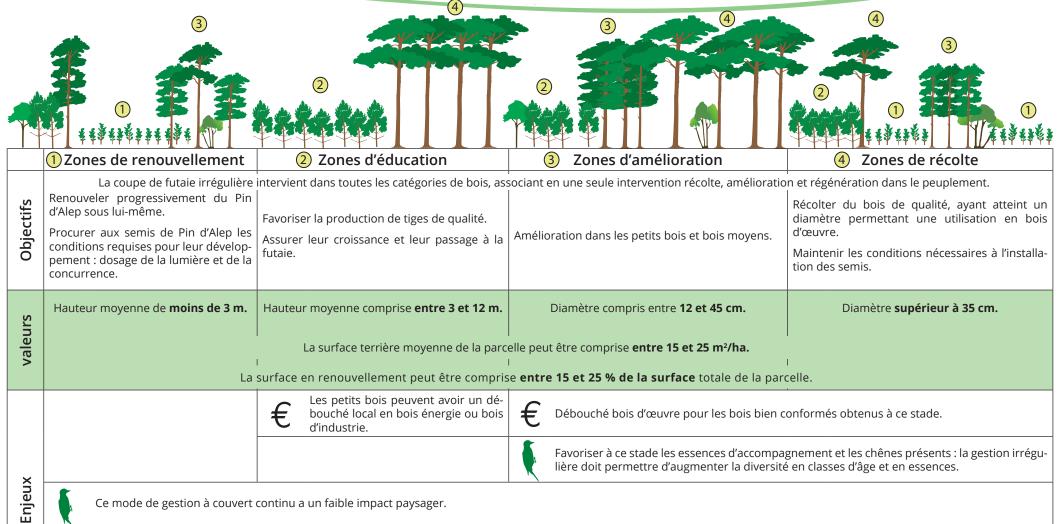


Adapter le débardage sur zones de restangues avec intérêt patrimonial. Les rémanents doivent être recoupés (moins de 2 m de long), bien étalés au sol et disposés sur les cloisonnements. Leur broyage contribue à la diminution du risque incendie dans les zones sensibles.



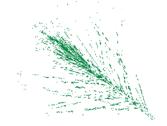






Le Pin d'Alep étant une essence pionnière et de lumière, il est probable qu'un traitement irrégulier aboutisse à un horizon de 100 ans à la transformation en peuplements mélangés.

La gestion irrégulière du Pin d'Alep crée une continuité verticale dans les peuplements, susceptible d'accroitre le risque d'incendie.







Recommandations de gestion

2	2			
	1 Zones de renouvellement	Zones d'éducation	3 Zones d'amélioration	4 Zones de récolte
Gestion	⇒ Dégager si nécessaire les semis de la végétation concurrente, en particulier en présence de chêne kermès, romarin ou laurier, thym denses.	 ⇒ Intervenir dans la phase de forte croissance pour permettre aux jeunes arbres de croitre en diamètre et de produire du bois de qualité: réduire la densité en espaçant les co-dominants de sorte à ce que leurs houppiers ne se touchent pas, détourer les tiges d'avenir si elles sont identifiables. 	⇒Lors des éclaircies dans les petits bois et bois moyens, favoriser les plus belles tiges en éli- minant les co-dominantes moins bien confor- mées.	 ⇒ Récolter les bois de gros diamètre et veiller à une valorisation optimale des bois de qualité. ⇒ Pour provoquer la régénération, créer des zones bien éclairées, verticalement ou latéralement, larges de 2 à 3 fois la hauteur dominante, libres de concurrence, où le sol est mis à nu.
valeurs	Hauteur totale inférieure à 3 m. La surface terrière	Hauteur totale comprise entre 3 et 12 m. e moyenne de la parcelle peut être comprise entr	Diamètre compris entre 12 et 45 cm . e 15 et 25 m²/ha.	Le diamètre d'exploitabilité mini- mal pour des bois de qualité bois d'œuvre est de 35 cm.
	La surface en renouvellem			

particulières Attentions



La régénération a un avenir si elle n'a pas subi la concurrence d'arbres dominants.

Si la régénération apparaît par bouquets, leur surface ne doit pas excéder 50 ares.



Cette gestion, qui permet d'obtenir différents niveaux de fermeture du milieu juxtaposés, est favorable à la biodiversité.



L'ensemble des bois n'atteignent pas simultanément le diamètre d'exploitabilité : une surface plus importante doit être mise en gestion pour permettre la rentabilité des opérations de coupes. Ce mode de gestion permet de répartir dans le temps les investissements de la phase d'éducation et les revenus.



Certains gros bois exploitables peuvent être conservés pour la biodiversité et l'équilibre du peuplement.



Des cloisonnements bien orientés apportent une lumière latérale diffuse qui favorise la régénération.